

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 203

MONTRÉAL, LE VENDREDI 30 AOÛT 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Bourque, le banlieusard

McDo va installer ses pénates à l'angle des avenues du Mont-Royal et du Parc, soit bien en face de la Montagne. McDo est réputé pour avoir développé une science de l'emplacement à nulle autre pareille. À telle enseigne qu'on se demande si ses fondateurs ne sont pas les auteurs du dicton inhérent à l'équation suivante: lieu bien choisi = gros sous. Le dicton en question enseigne en effet que les trois règles de la science immobilière sont l'emplacement, l'emplacement, l'emplacement. De fait, McDo débarquant, tous les autres vont suivre.

Dans l'univers très original de l'économie, il existe une catégorie de compagnies qui appliquent à la lettre le théorème indiquant comment copier les entreprises fortes en recherche-développement. On laisse, par exemple, McDo effectuer les études de marché. On attend que McDo s'implante à un endroit. Et hop! On colle dessus.

Dans le cas qui nous occupe, rien ne nous interdit de prédire que d'ici une dizaine d'années, l'avenue du Parc ne sera pas bordée de Burger King, A&W, Harvey's, Valentine, Tim Horton, Dunkin' Donuts, Gérard La Pata et quelques autres commerces du même acabit. Après coup, soit après qu'on aura transformé l'avenue du Parc en un nouveau boulevard Taschereau, il ne restera plus qu'à convertir le mont Royal en camping Sainte-Madeleine.

On grossit le trait? Peut-être. Chose certaine, c'est très exactement ce que craignent les résidents du quartier Mile-End. Lorsqu'on parle à leurs représentants, et notamment à ceux qui, comme Natacha Robinson-Rivard, font circuler des pétitions et multiplient des réunions pour s'opposer à ces implantations annoncées, on apprend, on réalise que ces gens craignent énormément que l'avenue du Parc soit métamorphosée en un *strip* de banlieue, pour reprendre l'expression employée par Mme Robinson-Rivard ainsi que par Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal. Par *strip* de banlieue, on désigne un boulevard Taschereau ou un boulevard des Laurentides.

Les résidents sont d'autant plus inquiets qu'en face du McDo, Pétro-Canada envisage la construction d'une imposante station-service qui sera dotée d'un dépanneur ouvert 24h sur 24h. Autrement dit, toute l'entrée, l'entrée au complet, l'entrée en son entier du quartier Mile-End sera chamboulée. Elle sera convertie en entrée de banlieue. En une entrée faisant parfaitement écho aux entrées des banlieues sud et nord de Montréal.

Car, il ne faut pas l'oublier, les trois icônes de notre civilisation urbaine, une civilisation conjuguant tout avec banlieue, sont, ainsi que l'a confié Dinu Bumbaru, la station-service, le dépanneur et McDo. Et comme le Mile-End n'est pas Brossard ou Laval, «le type de greffe envisagée, soit le McDo plus la station-service et le dépanneur, sera mal digérée par le quartier, prêche le porte-parole d'Héritage Montréal. C'est une intersection qui exige de la civilité parce qu'il ne s'agit pas là d'un lieu urbain quelconque puisqu'il est à la fois porte d'entrée d'un quartier et porte d'entrée du mont Royal».

Qui plus est, il faut savoir que dans le cas présent, la Ville a fait mine d'oublier que la lisière nord, la lisière qui longe l'avenue du Mont-Royal et qui fait donc front à la Montagne, que cette lisière donc faisait partie du site du patrimoine du mont Royal. Les entorses effectuées au zonage comme au label «site du patrimoine» indiquent que la Montagne n'est pas aussi protégée qu'on le croyait et...

Qu'il serait temps de commander une consultation publique sur le mont Royal et ses abords. C'est du moins ce qu'exige Helen Fotopolos, conseillère du Mile-End pour le RCM. D'autant plus qu'à la ceinture ouest du mont Royal, soit sur le chemin de la Côte-des-Neiges, la Ville a donné son accord à la construction d'un vaste complexe funéraire à l'architecture empruntant à ces complexes qui ont été érigés ici et là dans les banlieues. Pour reprendre le mot de Dinu Bumbaru, «ce sera un Club Price de la mort».

Ainsi donc, et avec la bénédiction de la Ville, on va «parasiter» la ceinture est comme la ceinture ouest du mont Royal. On va produire de la pollution visuelle. On va, comme l'a si bien noté l'anthropologue Serge Bouchard, accentuer notre familiarité avec l'insignifiance. Avec cette insignifiance qui est le symbole de l'axiome stipulant «qu'à une époque culturellement faible correspond une faiblesse architecturale», a confié M. Bouchard. Remarquez, il y a peut-être quelque chose. Lorsqu'on fait l'addition du complexe mégalo-cinéma prévu dans l'enceinte du Forum aux projets de Parc et Mont-Royal ainsi qu'au funéraire de la Côte-des-Neiges, on se dit, on suppose qu'à la Ville, ils doivent être très très forts.

Et qu'est-ce qu'on se dit? Eh! bien, qu'ils — c'est-à-dire les penseurs de la mairie — se sont dits que puisque les gens quittent Montréal pour la banlieue, on va permettre, on va encourager, on va favoriser l'implantation à Montréal des attributs propres à la banlieue. Pour faire quoi? Pour faire de Montréal une banlieue. On fait table rase du passé. On invalide l'histoire. Et surtout, surtout, on se moque de ce que les gens des villes pensent et souhaitent.

Ça vous apprendra à ne pas vouloir vivre comme on vit en banlieue.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B3	Montréal
Avis publics .....B6	Ensoleillé.
Classées .....A7	Max: 22
Culture .....B9	Québec
Économie .....A6	Ciel variable.
Éditorial .....A8	Max: 20
Le monde .....A5	Détails en A 4
Mots croisés .....A7	
Les sports .....B7	

POLITIQUE

## Chrétien blâme Bouchard pour l'état de l'économie québécoise

PAGE A 4



LE MONDE

## La guérilla montre les dents au Mexique

PAGE A 5

PLAISIRS

## Ex-fan des fifties

PAGE B 1

## «Construire un pont vers l'avenir»



Le président Bill Clinton a officiellement accepté hier soir à Chicago l'investiture démocrate en vue d'un second mandat à la Maison-Blanche. «J'accepte», a-t-il dit, sous les applaudissements des 4200 délégués à la convention.

## Le meilleur reste à venir, promet Bill Clinton

### Le président américain ferait de l'éducation le projet central de son second mandat

SYLVIANE TRAMIER  
ENVOYÉE DU DEVOIR À CHICAGO

Sous le signe de l'optimisme, le président Clinton a invité les Américains à regarder vers l'avenir avec confiance, à bâtir avec lui «un pont vers le XXI<sup>e</sup> siècle» et à partager avec lui son projet d'une société où «les meilleures choses sont encore à venir».

«Nous sommes sur la bonne voie pour le XXI<sup>e</sup> siècle», a dit Bill Clinton dans son discours devant la convention de Chicago. «Depuis quatre ans, nous avons travaillé à réaliser notre vision de l'Amérique. Notre stratégie est simple, mais profonde: opportunité pour chacun, responsabilité de chacun et une communauté américaine forte dans laquelle chacun a sa place et son rôle à jouer.»

Bill Clinton mise sur l'éducation pour préparer l'Amérique aux défis du futur. «Nous devons donner à chaque Américain qui le souhaite la possibilité de suivre des études de niveau collégial», a dit le président.

M. Clinton a proposé des exonérations d'impôts annuelles de 1500 dollars pour les frais de scolarité des deux premières années de collège.

«Nous devons réduire les impôts pour que les familles puissent envoyer leurs enfants au collège, pour que les ouvriers puissent retourner aux études, pour que les ménages puissent économiser pour s'acheter une maison. (...) C'est ça, la bonne façon de réduire les

impôts», a dit le président dans une allusion directe au plan de réduction d'impôts massive présenté par son adversaire républicain Bob Dole.

«Nous avons l'obligation de laisser à nos enfants un héritage de possibilités, pas un héritage de dettes», a dit M. Clinton, promettant de parvenir à l'équilibre budgétaire sans amputer les budgets de l'aide médicale aux personnes âgées (Medicare) ou aux personnes nécessiteuses (Medicaid), de l'éducation et de l'environnement.

Le président américain s'est engagé à renforcer la lutte contre le terrorisme, citant l'adoption de la loi qui prévoit des sanctions commerciales contre les compagnies étrangères qui investissent en Iran et en Libye. A la suite des attentats terroristes sur le sol américain, le président a promis d'installer les détecteurs de bombes les plus avancés

dans les aéroports américains. «Ce soir, prenons ensemble la résolution d'ériger ce pont vers le XXI<sup>e</sup> siècle, de relever nos défis, de protéger nos valeurs fondamentales et de nous préparer pour l'avenir», a poursuivi le président.

«Bâtissons aussi des ponts vers les autres nations, car nous restons le pays indispensable pour faire avancer la prospérité dans le monde, la paix et la liberté.» En conclusion, Bill Clinton a invité ses concitoyens à rejeter la discrimination et surmonter leurs divisions. «Nous ne pouvons pas emmener avec nous les querelles du passé. Chacun est partie de notre Amérique. Ce pont du XXI<sup>e</sup> siècle, nous le franchirons ensemble.»

■ Clinton perd son principal conseiller politique (page A 10)

## Michel Marc Bouchard gagne le pari de la transposition

### Lilies relève le défi cinématographique sans renier les origines théâtrales des Feluettes

MARTIN BILODEAU

Michel Marc Bouchard était le seul ambassadeur de *Lilies*, hier matin, lors de la projection au FFM de sa très attendue adaptation cinématographique des *Feluettes*. Adaptation dont le dramaturge a lui-même signé le scénario, réveillant en lui des souvenirs d'écriture qui remontent à dix ans. Le réalisateur torontois John Greyson (*Zero Patience*), complice de Bouchard depuis l'origine du projet, a relevé le défi de la transposition en signant une mise en scène qui n'exclut pas sa griffe mais fait la part belle au travail d'écriture.

Histoire de trahison, d'oppression et d'ingérence cléricale, mais avant tout histoire d'amour entre deux jeunes hommes dans le Roberval du début du siècle, *Lilies* raconte comment Jean Bilodeau (Matthew Ferguson), un aspirant sé-

minariste, brisa par jalousie le couple formé de Valier (Danny Gilmore) et Simon (Jason Cadieux), capturant le premier dans la mort et le second derrière les barreaux d'une prison. Quarante années s'écoulaient avant que Simon (Aubert Pallascio) réclame la visite de son bourreau devenu évêque (Marcel Sabourin), pour lequel il a planifié un événement théâtral qui constituera son ultime vengeance.

*Lilies* relève le pari cinématographique sans renier ses origines. Rencontré dans les minutes qui ont suivi la projection du film hier matin, c'est un Michel Marc Bouchard sympathique et avenant — allant jusqu'à rater l'ultime projection d'un film qu'il veut voir — qui m'a expliqué: «J'avais le devoir de respecter ce que j'avais écrit il y a dix ans, de respecter une certaine forme de naïveté, d'en-



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

■ Autres informations sur le FFM en page B 9

## Haswell incrimine Boyle

### Le général est soupçonné d'avoir autorisé la falsification des documents somaliens

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Ottawa — Un ancien directeur des affaires publiques de la Défense nationale a affirmé hier que le chef d'état-major, le général Jean Boyle, savait que des documents falsifiés avaient été remis à un journaliste de la CBC en 1993.

Au cours de sa première apparition devant la Commission d'enquête sur la Somalie, le colonel Geoff Haswell a aussi affirmé que le général Boyle n'était pas en faveur d'une politique d'information ouverte envers les médias.

En avril dernier, le colonel Haswell a été inculpé par la justice militaire de sept chefs d'accusation pour avoir falsifié des documents, supprimé des fichiers et fait une fausse déclaration. L'officier supérieur doit bientôt subir un procès en cour martiale.

Le colonel Haswell a raconté hier comment des officiers des affaires publiques avaient décidé à l'automne



Geoff Haswell

VOIR PAGE A 10: BOYLE

Les états généraux de l'éducation rouvrent leurs travaux mardi prochain

## Les pro-laïcs font de nouveaux disciples

### Pallascio réaffirme sa foi dans une CECM catholique

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Une large coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire presse les états généraux de l'éducation de s'engager vers la laïcisation complète du réseau.

Mais de son côté, le président de la CECM, Michel Pallascio, dans son discours de rentrée à son personnel, affirme son intention claire de maintenir une CECM catholique.

A la veille de l'ouverture des assises nationales des états généraux mardi prochain, les positions apparaissent donc inconciliables entre pro-religieux et pro-laïcs, et une lourde tâche attend les états généraux, qui doivent, en principe, trancher cette question.

VOIR PAGE A 10: DISCIPLES



PHOTO JACQUES GRENIER

«À l'époque où j'étudiais, on nous disait que les hommes n'ont pas le droit de prendre la parole pour les femmes; c'est en partie de là que m'est venue l'idée des *Feluettes*, de cette volonté de voir des hommes interpréter des personnages féminins qu'un homme avait composés.»

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BOYLE

SUITE DE LA PAGE 1

1993 de remettre à un journaliste de la CBC des documents falsifiés sur la Somalie. Selon l'officier, il n'y avait rien d'illégal dans cette action puisque la transaction se faisait de façon informelle, c'est-à-dire en dehors des règles de la Loi d'accès à l'information. «Le journaliste nous a demandé de façon informelle de recevoir les documents, a-t-il dit. Au sein de notre groupe d'officiers, nous en avons débattu. J'étais d'accord pour procéder ainsi. Nous avons ensuite discuté de la possibilité d'éliminer certaines informations contenues dans ces documents.»

Au cours d'une réunion avec plusieurs officiers des affaires publiques, dont le directeur général de l'époque, Roberto Gonzales, «le consensus s'est dégagé en faveur d'une modification des documents», a dit le colonel. Toutefois, avant de procéder à l'opération, M. Gonzales aurait dit à ses subordonnés qu'il devait demander l'accord de ses supérieurs, c'est-à-dire Ken Calder, le sous-ministre associé, et le général Jean Boyle, sous-ministre adjoint aux politiques et aux communications.

Selon le colonel Haswell, après avoir rencontré ses supérieurs, Roberto Gonzales lui aurait dit qu'il avait obtenu le feu vert pour falsifier les documents. «Gonzales n'a pas fait la distinction entre ses conversations avec Calder et celles avec Boyle, a dit le colonel. Il a simplement affirmé qu'il avait obtenu l'autorisation de ses supérieurs.»

Quelques jours après cette décision, un jeune officier est entré dans le bureau du colonel Haswell avec les documents falsifiés et une lettre à signer, avant de tout envoyer au journaliste. Haswell a signé la lettre tout en demandant à l'officier de remettre l'ensemble du dossier au général Boyle pour qu'il donne son accord final. Le lendemain, l'officier est revenu dans le bureau du colonel pour lui dire que l'accord avait été donné. Les documents ont été promptement livrés au journaliste.

Quelques mois plus tard, lorsque le journaliste de la CBC a voulu obtenir les mêmes documents par le moyen de la Loi d'accès à l'information, le colonel Haswell s'est retrouvé dans la même position que le général Boyle. Il a en effet affirmé aux commissaires que ses subordonnés avaient assemblé les documents falsifiés pour les remettre une seconde fois au journaliste. Haswell a dit qu'il n'était pas au courant de ce nouveau stratagème lorsqu'il a signé le mémo autorisant la publication des documents. L'ensemble du dossier a abouti sur le bureau du général Boyle, qui a aussi signé le mémo. Au cours de son témoignage, la semaine dernière, le général a déclaré qu'il avait été «trompé» par ses subordonnés dans cette affaire, ce que le colonel Haswell a concédé hier.

Dans une autre partie de son témoignage, le colonel a expliqué qu'il avait eu de nombreuses prises de bec avec le général Boyle sur la politique d'information du ministère de la Défense nationale.

Le colonel, qui a travaillé pendant 22 ans au département des affaires publiques des Forces armées, a dit qu'il avait toujours été «en faveur d'une politique d'ouverture envers les médias». Selon lui, il fallait répondre rapidement aux journalistes et surtout «ne jamais jouer à de petits jeux avec eux car cela finissait toujours par nous desservir».

«La perspective du général Boyle était différente, a-t-il dit. Il pensait que le ministère devait contrôler l'information, surtout celle concernant la Somalie. Il pratiquait une politique de rétention.»

«Si je comprends ce que vous dites, a dit le président de la commission, le juge Gilles Lévesque, c'est que votre politique était d'informer, à moins d'avis contraire, alors que celle du général était de ne pas informer à moins d'avis contraire.» Le colonel Haswell a répondu qu'il s'agissait d'une interprétation simpliste mais exacte. Lors de son long témoignage de neuf jours devant la commission, le général Boyle a affirmé qu'il avait toujours été en faveur de la plus grande ouverture envers les journalistes.

Le colonel Haswell a aussi déclaré devant la commission que la décision prise en janvier 1994 par les affaires publiques de rebaptiser une classe de documents avait pour but d'empêcher les journalistes d'obtenir les anciens.

En mai 1994, lorsque le journaliste de la CBC avait demandé d'obtenir des documents intitulés «Responses to Queries» (RTQ) et publiés par le ministère de la Défense entre janvier et mai de la même année, on lui a répondu que ces documents n'existaient pas. Or, ces documents avaient été rebaptisés «Media Response Lines» (MRI).

L'avocat de la commission a demandé au colonel pourquoi le ministère avait changé le nom de ces documents. Le colonel a affirmé que les dirigeants des affaires publiques avaient invoqué trois raisons pour le faire: la restructuration du département, des erreurs passées dans la transmission de renseignements et la volonté de rendre la vie dure aux journalistes.

«Nous pouvions très bien vivre avec l'ancien nom, a dit le colonel. Cela faisait 20 ans que le département utilisait les RTQ. Mais en changeant le nom des documents et en les détruisant au bout de 72 heures, vous vous assurez qu'ils [les journalistes] ne pouvaient pas les obtenir.»

Le colonel a avoué qu'il ne savait pas si le général Boyle était au courant des conséquences que le changement de nom amènerait.

Selon lui, les dirigeants des affaires publiques et du ministère de la Défense craignaient la divulgation de renseignements aux médias. Ils voulaient contrôler étroitement le processus d'accès à l'information. Ils ont mis «beaucoup d'accent sur les aspects négatifs de la Loi d'accès à l'information. J'en ai eu connaissance à tous les échelons et ce, à commencer par le sous-ministre [Robert Fowler, aujourd'hui ambassadeur aux Nations unies].»

## Les détours du capitaine Clinton

Le président Bill Clinton a officiellement accepté hier soir d'être le candidat du Parti démocrate à la course à la Maison-Blanche, devant la convention de Chicago. «Cette campagne électorale qui commence est la première du XXI<sup>e</sup> siècle et la dernière pour Bill Clinton.» C'est en ces termes que le président américain a résumé le double enjeu de la prochaine élection présidentielle à son arrivée à Chicago mercredi soir. À l'âge de cinquante ans, l'ancien gouverneur de l'Arkansas mène, pour son compte personnel, son ultime bataille électorale, de l'issue de laquelle dépend la destinée politique de l'Amérique au tournant du deuxième millénaire.

SYLVIANE TRAMIER  
ENVOYÉE DU DEVOIR À CHICAGO

De manière à ce que le symbole n'échappe à personne, le président sortant a parcouru les États du Midwest durant quatre jours à bord d'un train, «l'express du XXI<sup>e</sup> siècle», portant ici et là le message voulant que la locomotive démocrate est «sur ses rails», prête à poursuivre la route jusqu'à l'an 2000, Bill Clinton comme chauffeur.

Étant exclu de se présenter comme le candidat du changement lorsqu'on brigue un deuxième mandat consécutif, Bill Clinton propose aux électeurs de «maintenir le cap» et de «finir le travail entrepris». Mais si l'on se reporte à son premier mandat, il n'est pas facile de savoir exactement quel est ce cap et dans quel sens le président va orienter ses politiques s'il est réélu.

«Nous n'avons pas tous été toujours d'accord avec les détours que le capitaine du bateau démocrate a pris [...] mais le président Clinton a su, dans des moments difficiles, préserver l'identité et les principes démocrates tout en effaçant les stigmates qui entachaient la réputation de notre parti», a dit l'ancien gouverneur de New York, Mario Cuomo, représentant de l'aile progressiste, devant la convention de Chicago, trouvant le moyen de critiquer les «virages» du président sortant et de lui renouveler son appui en même temps.

## Clinton perd son stratège

SYLVIANE TRAMIER  
ENVOYÉE DU DEVOIR À CHICAGO

L'apothéose de Bill Clinton à la convention démocrate de Chicago a été quelque peu gâchée par l'annonce de la démission hier de son principal conseiller politique, Dick Morris.

Artisan de la résurrection politique du président depuis deux ans, Dick Morris avait piloté le recentrage du chef de la Maison-Blanche.

Sa démission, à la suite de révélations dans le *New York Post* voulant qu'il ait dévoilé des secrets politiques à une amie prostituée, ne pouvait pas arriver à un plus mauvais moment pour le président Clinton, quelques heures avant son discours devant les délégués démocrates.

«Dick Morris est mon ami et un superbe stratège qui a accompli un inestimable travail pour moi», s'est contenté de déclarer le président Clinton par voie de communiqué en acceptant la démission de son conseiller.

Selon l'article publié hier dans le quotidien *tabloïd* de New York, Dick Morris aurait laissé son amie écouter des conversations téléphoniques qu'il avait avec le président et lui aurait fait des confidences sur la teneur de ses entretiens avec le chef de la Maison-Blanche.

Dick Morris s'était fait des ennemis dans

l'entourage de Bill Clinton. Beaucoup le considéraient comme un mercenaire sans scrupules, habitué de la seule rage de vaincre et prêt pour cela à toutes les compromissions.

Une première fois en 1980, Dick Morris avait été appelé à la rescousse de Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, qui venait de subir la défaite au terme d'un premier mandat. Jeune consultant new-yorkais, Dick Morris avait fait merveille et permis à Bill Clinton de retrouver son poste à Little Rock.

Les deux hommes s'étaient par la suite brouillés et Dick Morris s'était alors mis au service de plusieurs républicains conservateurs, Jesse Helms notamment.

En novembre 1994, après la déroute des démocrates aux élections législatives, Bill Clinton fait de nouveau appel à Dick Morris qui s'attelle à la tâche de corriger l'image du président et lui conseille un virage politique à droite.

On lui attribue la responsabilité de la conversion du président Clinton à l'équilibre budgétaire et au démantèlement des programmes d'aide sociale.

L'influence de Dick Morris sur le président Clinton faisait des mécontents chez les démocrates et suscitait les railleries des républicains. Le leader de la majorité républicaine du Sénat, Trent Lott, l'appelait par dérision le «premier ministre».

## DISCIPLES Le regroupement comprend maintenant les grands syndicats

SUITE DE LA PAGE 1

Hier, une coalition pour la déconsecration du système scolaire a repris le bâton du pèlerin. Cette coalition, formée en juin contre le projet de la ministre Pauline Marois de restructuration scolaire et qui comportait bon nombre d'alliés naturels du Parti québécois, vient d'ailleurs de s'élargir.

Le regroupement comprend maintenant les grands syndicats (CEQ, FTQ, CSN), des associations de personnel de la CECM (dont les cadres), l'Association des directeurs d'école de Montréal, la Fédération autonome du collégial, différentes fédérations d'enseignants, la Fédération des groupes ethniques, les fédérations nationales de professeurs d'université, d'étudiants de cégep et d'étudiants universitaires, la Ligue des droits et libertés, le Mouvement laïque, la SJSB, et ainsi de suite.

La coalition «sait gré» à la ministre Marois d'avoir tout récemment abandonné son projet de restructuration scolaire, mais elle lui demande maintenant de réaliser toutes les démarches nécessaires pour que le Québec soit libéré des contraintes de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui garantit des services de nature religieuse à l'école aux catholiques et aux protestants.

La coalition souhaite une réforme qui «favorise nettement le regroupement, dans les mêmes écoles, de village

ou de quartier, des enfants de toutes origines et de toutes croyances, avec la seule réserve du maintien d'écoles distinctes pour les élèves admis à recevoir l'enseignement en anglais».

Les états généraux mettront en discussion publique la semaine prochaine cinq propositions de réforme du système scolaire, et la coalition souhaite qu'ils favorisent la cinquième, celle qui prévoit la laïcisation complète du système scolaire ainsi que le remplacement de l'enseignement religieux par un cours de morale ou un cours d'éducation civique obligatoire, avec possibilité d'offrir un cours optionnel de connaissance culturelle des religions.

Mais la coalition pourrait vivre avec la quatrième proposition des états généraux, qui prévoit une «déconsecration» du système scolaire mais avec une offre d'enseignement religieux comme «mesure transitoire». Et ce, en autant que ces mesures transitoires ne fassent pas obstacle au regroupement de tous les élèves dans les mêmes écoles de village ou de quartier.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le président de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) n'est pas du même avis. Dans un discours prononcé il y a deux semaines devant le personnel de la CECM, le président Michel Pallascio a vigoureusement réitéré le maintien de la CECM comme commission scolaire catholique.

M. Pallascio ne s'oppose pas à la création de commis-

sions scolaires linguistiques: au nom de la liberté du choix de l'école et du respect de la volonté des parents, il soutient que devraient coexister au Québec des commissions scolaires catholiques et non confessionnelles.

M. Pallascio fait valoir que la société québécoise est historiquement catholique ou protestante et qu'au-delà de l'aspect confessionnel, ces religions ont façonné «les valeurs et la culture de notre peuple».

Et la religion catholique est une composante essentielle de «cette culture publique commune que nous partageons au Québec, dit-il, et à laquelle nous convions les nouveaux arrivants à adhérer».

M. Pallascio ajoute que «séparer notre religion de notre culture serait porter gravement atteinte à notre identité parce que la culture vivante au Québec [...] demeure profondément marquée par la tradition chrétienne, majoritairement catholique».

Le président de la CECM prône donc une «approche pluraliste» qui permettrait d'offrir différents choix dans le système scolaire, dont celui d'une commission scolaire confessionnelle, afin d'offrir une structure qui réponde aux attentes et aspirations de certains parents.

Et M. Pallascio ajoute que la structure, la commission scolaire, doit demeurer catholique pour «assurer l'encadrement des personnes et des gestes qu'elles font selon leur fonction».

**World Exclusive** **WHITE HOUSE CALL GIRL SCANDAL**

**Star** September 10, 1996 \$1.39

**BROOKE'S DINER DIET - LOSE 30 lbs IN 4 WEEKS**

**LOOK WHO'S BACK ON TV** 6 page Fall preview

**Clinton's top aide leaked Prez's secrets to hooker**

• He called Bill 'The Monster' and Hillary 'The Twister'

**Aide dreamed of an affair with Hillary**

• He let call girl listen in to Clinton's private calls

**HOOKEE'S SIZZLING LOVE DIARIES**

Thought Jane Michael was trying to talk me out of my own story

COSSY & PHYLLIS  
MICHAEL J. FOX  
RHEA PERLMAN  
TED DANSON

## BOUCHARD Une dimension linguistique qui risque de faire jaser

SUITE DE LA PAGE 1

thousiasme, face au premier amour. Néanmoins, retomber dans cette matière des années plus tard, ça demande qu'on relativise les choses, qu'on les perçoive du point de vue de ce que je suis devenu.» Ce huis clos oppressant, Bouchard l'a décloisonné, lui a donné des décors, des costumes, une certaine ouverture sur le monde extérieur qui appartient davantage à l'imaginaire qu'au film d'époque: «Il fallait que la transposition verse non pas dans le réalisme mais dans cette hallucination d'époque, qui est pour moi très théâtrale.»

Bouchard y est parvenu tout en demeurant fidèle à la prémisse, celle de la reconstitution d'événements passés par les codétenus de Simon, qui interprètent tous les rôles, masculins et féminins. Grand rêve shakespearien pour Bouchard, qui dit avoir puisé dans les

contraintes du féminisme l'inspiration nécessaire à la création de son univers: «À l'époque où j'étudiais, on nous disait que les hommes n'ont pas le droit de prendre la parole pour les femmes; c'est en partie de là que m'est venue l'idée des *Feluettes*, de cette volonté de voir des hommes interpréter des personnages féminins qu'un homme avait composés.» Michel Marc Bouchard tenait aussi à ce que *Lilies* reformule les questionnements soulevés par le piège, à savoir les rapports entre le sentiment amoureux et les genres sexuels, entre la maternité et la féminité, etc.

Ce parti pris, d'abord imposé par le cadre de la prison, lui aura aussi permis de s'écarter d'une certaine cohérence naturaliste. Le film abonde dans le même sens en ajoutant une dimension raciale, ainsi qu'une importante dimension linguistique — qui fera sans doute jaser — puisque *Lilies* a été tourné en anglais,

avec des comédiens venus de partout au Canada et au Québec. Tous s'expriment dans un anglais délibérément marqué par le bilinguisme canadien: «La langue nous permettait d'aller vers une pureté, une sincérité, une quête de l'émotion.» Quelque chose qui fait à la fois appel au réalisme et à l'acte théâtral, à l'adhésion et à la distance. À l'image des sentiments évoqués dans cet échafaudage de niveaux de signification sur lequel l'homosexualité et le théâtre répondent du même jeu de miroirs.

L'écriture cinématographique aura demandé à l'auteur des *Muses orphelines* une certaine humilité, ainsi qu'une prédisposition au compromis artistique: «C'est incroyable de constater le nombre de personnes qui interviennent dans le processus cinématographique», s'étonne celui qui est habitué de discuter avec un metteur en scène et un directeur artistique: «Mon premier

jet de *Lilies*, qui comportait 95 pages, m'est revenu avec 36 pages de notes», ajoute-t-il.

Bouchard est très fier de ce film, en parle avec l'enthousiasme du profane et le recul de l'initié. Son expérience, la première au cinéma, il en ressort satisfait, serein.

Il a bien sûr montré une certaine résistance lorsque Greyson lui a demandé de modifier sa conclusion, qui consistait à l'origine en un pacte de suicide entre Simon et Vallier: «John ne voulait pas envoyer un signal aux jeunes gays leur recommandant de se suicider.» Bouchard admet que c'est là un raisonnement très caractéristique du Canada anglais prisonnier des concepts de rectitude politique, mais il avoue sincèrement que ce compromis a néanmoins servi le drame «puisque ça renforce toute l'injustice judiciaire dont Simon est victime».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

## Coupe du monde de hockey

### Le Canada bat la Russie

Vancouver (PC) — Le Canada a remporté son match inaugural de la Coupe du monde de hockey, hier, en battant la Russie 5-3 devant une salle comble de 18 422 spectateurs au GM Place de Vancouver.

Le but en avantage numérique de Joe Sakic a brisé l'égalité de 3-3 au début du troisième ving.

Sakic, le joueur par excellence des dernières séries de la coupe Stanley, a poussé du revers dans le but la rondelle libre dans l'enclave.

Dans une fin de match quelque peu tumultueuse, Theoren Fleury a ajouté le filet d'assurance durant un autre jeu de puissance dans les derniers instants de la rencontre.

Alexei Kovalev avait ouvert le pointage pour les Russes en déjouant Curtis Joseph à 2:18 de la première période avant que les Canadiens ne marquent trois fois d'affilée.

Vincent Damphousse, en désavantage numérique, Eric Dejarjins et Brendan Shanahan ont fait 3-1 avant la fin de l'engagement initial.

Les Russes, à lesquels on a refusé deux buts durant la rencontre, ont égalé le pointage en moins d'une minute de jeu au deuxième ving grâce aux buts de Vladimir Malakhov, qui a plus tard été blessé à une jambe, et de Sergei Fedorov.

En retard d'un but en fin de match, Sergei Nemchinov croyait bien avoir créé l'égalité mais son but a été annulé

parce que les Russes avaient un joueur de trop sur la glace. Ils ont donc plûtôt été punis.

Equipe Canada a dirigé 35 lancers sur le filet défendu par Nikolai Khabibulin. Les Russes ont mis Curtis Joseph à l'épreuve 29 fois.

Les deux équipes, qui pourraient se retrouver en finale dans une dizaine de jours, voyagent aujourd'hui. Le Canada affrontera les Etats-Unis demain à Philadelphie tandis que les Russes joueront la même journée contre la Slovaquie au Centre Molson.

La foule était animée et les amateurs ont crié leur joie à chacune des mises en échec distribuées par les joueurs canadiens. Eric Lindros a mérité des applaudissements particulièrement nourris.

Après avoir concédé l'avance tôt dans la rencontre, le Canada a accéléré le rythme, inspiré par Mark Messier et Lindros qui ont tour à tour été impliqués dans des accrochages avec le défenseur russe Darius Kasparaitis.

Messier a d'abord asséné un violent coup de coude à Kasparaitis et, moins d'une minute plus tard, Lindros en venait aux coups avec le diminutif mais courageux défenseur.

En établissant leur suprématie sur le plan physique, les Canadiens ont immédiatement repris du panache à l'attaque.

## Expos 1, Dodgers 2

### L'ainé a le dessus

PRESSE CANADIENNE

La première confrontation entre les deux frères Martinez, Ramon et Pedro, dans les ligues majeures en aura été une de grande qualité.

Capables l'un et l'autre de performances exceptionnelles, les deux frères dominicains ont offert un bon spectacle.

Et à la fin, c'est l'ainé, Ramon, qui a eu le dessus quand les Dodgers l'ont emporté 2-1 grâce à des circuits consécutifs de Mike Piazza et Eric Karros en quatrième manche.

Ramon (11-6) s'en est bien tiré en ne donnant qu'un seul point en troisième, même s'il a perdu le marbre, le temps d'accorder trois buts sur balles. Mais les Expos n'ont jamais été capables de frapper la balle d'aplomb contre lui. Il n'a cédé que trois coups sûrs à l'avant-champ.

Pedro (10-9) n'a pas mal lancé, loin de là. Mais il a commis quelques erreurs coûteuses. Contre Piazza, par exemple, il avait pris les devants

0-2. Mais il a ensuite gaspillé un lancer. Son quatrième tir, une autre balle à effet, a aussi manqué la cible, tout comme le tir suivant, une rapide à l'intérieur. Avec un compte complet, Piazza savait que le lancer suivant allait être dans la zone des prises. Il ne l'a pas raté.

Pedro a espacé quatre autres coup sûrs aux Dodgers, dont deux à Delino DeShields, et a retiré 12 frappeurs sur des prises, établissant ainsi un nouveau sommet en carrière.

Ramon a quitté le monticule en neuvième après avoir accordé un autre but sur balles à Darrin Fletcher, qui a été remplacé par Dave Silvestri sur les sentiers. Todd Worrell est venu mettre fin au match, méritant un 36e sauvetage.

Les Dodgers ont ainsi repris le premier rang dans la course au meilleur deuxième. Ils ont une priorité d'un demi-match sur les Expos qu'ils ont vaincus deux fois sur trois, tout comme ils l'avaient fait lors du dernier passage des Expos à Los Angeles.

## Tournoi de Flushing Meadow

### Le retour de Brugera

New York (AFP) — L'Allemande Steffi Graf a retrouvé son style expéditif et l'Espagnol Sergi Brugera a poursuivi son retour au sommet en battant respectivement l'Autrichienne Karin Kschwendt et l'Allemand Michael Stich pour franchir le deuxième tour de l'US Open, dernière étape du Grand Chelem de tennis disputée à Flushing Meadow.

Quelque peu maladroit en début de match, Graf a remis de l'ordre sur le Central pour ne consacrer finalement que 52 minutes à Kschwendt (6-2, 6-1), cela malgré une douleur à un mollet dont elle souffre depuis son tournoi californien pré-US Open et qu'elle ressent encore légèrement.

«Je voulais finir les coups trop vite. Mais tout a changé lorsque j'ai pris les choses avec plus de calme», a commenté la co-n° 1 mondiale qui n'a pas

concéder le moindre service mais pris celui de son adversaire à cinq reprises. Graf pouvait aborder avec confiance son prochain duel contre la Bélarusse Natasha Zvereva, capable du meilleur comme du pire.

Le tennis allemand n'était qu'à demi satisfait, avec la sortie quelques heures plus tôt de Michael Stich, victime de Brugera le revenant. Tombé au 73<sup>e</sup> rang après une année 1995 marquée par les blessures aux pieds et aux genoux, l'Espagnol a retrouvé la voie victorieuse sur laquelle il s'était engagé en remportant une médaille d'argent à Atlanta. «J'étais nerveux, inquiet pour mon jeu et cette médaille m'a totalement détendu», avouait Brugera. «J'étais de nouveau en paix avec moi-même et j'avais retrouvé le plaisir de m'entraîner. Mais j'ai encore des problèmes avec mon pied».

Ravi de sa brillante qualification, le double vainqueur de Roland-Garros évitait l'excès de confiance, pensant déjà au prochain obstacle d'autant qu'il risquait d'être de taille avec la probable qualification de l'Autrichien Thomas Muster (n° 3). Les deux autres médaillés d'Atlanta étaient également à l'affiche de la journée: le médaillé d'or américain Andre Agassi, tête de série n° 6, et l'Indien Leander Paes, troisième du tournoi olympique.

Par ailleurs, l'Américain Andre Agassi, tête de série n° 6, s'est fait pier, hier, face à l'Indien Leander Paes, avant de savourer sa qualification en quatre sets (3-6, 6-4, 6-1, 6-0) pour le troisième tour l'US Open. Agassi a souffert plus d'une heure, le temps de perdre le premier set et d'être mené 4-0 dans le deuxième, avant de renverser la vapeur.

## EN BREF

### MATCH D'ÉTOILES À VANCOUVER

(PC) — Le match d'étoiles de la Ligue nationale de hockey va retourner à Vancouver en 1998 pour la première fois en 21 ans. Cette fois, le match sera présenté au GM Place, où évoluent les Canucks depuis l'an dernier, dans un amphithéâtre de 18 422 sièges.

### HANNAN AVEC LES SÉNATEURS

(PC) — Dave Hannan jouera maintenant pour les Sénateurs d'Ottawa, après avoir partagé sa dernière saison entre Buffalo et le Colorado. Le joueur autonome de 34 ans a signé son contrat hier. C'est un vétéran de 14 saisons dans la Ligue nationale,

surtout reconnu pour son jeu défensif. Il a une bague de la coupe Stanley, gagnée le printemps dernier, et une médaille d'argent olympique méritée à Albertville en 1992.

### MARADONA PENSE À LA RETRAITE

Diego Maradona se donne deux mois pour décider de son avenir au soccer. Fraîchement sorti de son programme de réhabilitation pour dopage, il a fait cette déclaration à Toronto, où il a fait la promotion d'un match de soccer qui sera disputé lundi. Il s'alignera alors aux côtés de son frère Lalo pour le club Italia de Toronto, face à une formation d'étoiles de la Ligue canadienne. Maradona a été assuré pour une valeur de cinq millions.

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE

Mercredi  
Colorado 10 Cincinnati 9  
Atlanta 9 Pittsburgh 4

Montreal 6 Los Angeles 5  
Houston 5 Chicago 4

San Diego 3 New York 2 (12 m)  
Florida 3 St. Louis 2 (10 m)  
San Francisco 7 Philadelphie 6

Hier  
San Diego à New York  
Chicago à Houston  
Atlanta à Pittsburgh

Los Angeles 2 Montreal 1  
Florida à St. Louis

Aujourd'hui  
Atlanta à Chicago, 15h20.

San Diego à Montreal, 19h35.  
Los Angeles à Philadelphie, 19h35.  
Houston à Pittsburgh, 19h35.

San Francisco à New York, 19h40.  
Florida à Cincinnati, 19h35.  
Colorado à St. Louis, 20h05.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

G	P	Moy.	Diff
Atlanta	82	49	.626
Montreal	71	60	.542
Florida	63	70	.474
New York	59	74	.444
Philadelphie	54	80	.403

Section Centrale

Houston	72	62	.537
St. Louis	69	64	.519
Chicago	64	66	.492
Cincinnati	65	67	.492
Pittsburgh	56	76	.424

Section Ouest

San Diego	74	60	.552
Los Angeles	71	61	.538
Colorado	70	64	.522
San Francisco	57	74	.435

Meilleur deuxième

Montreal	71	60	.542
Los Angeles	71	61	.538
St. Louis	69	64	.519

LIGUE AMÉRICAINNE

Mercredi

Cleveland 9 Detroit 3  
Chicago 2 Milwaukee 0

Oakland 3 Baltimore 0  
Toronto 6 Minnesota 1

Kansas City 4 Texas 3 (12 m)  
Boston 7 Californie 4

Seattle 10 New York 2

Hier  
Kansas City 1 Detroit 4  
Minnesota 6 Milwaukee 1

New York en Californie  
Baltimore à Seattle

Aujourd'hui  
Kansas City à Detroit, 19h05.  
Chicago à Toronto, 19h35.  
Minnesota à Milwaukee, 20h05.  
Cleveland à Texas, 20h35.  
Boston à Oakland 21h15.  
New York en Californie, 22h05.  
Baltimore à Seattle, 22h05.

## Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe

#### Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 18 septembre 1996 à 10 h, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relativement à la propriété sise au 2619, avenue Charlemagne (96 0104116).

L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «bureau» à l'intérieur de l'immeuble précité, conformément aux dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 9 septembre 1996, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 30 août 1996  
Le greffier,  
Léon Laberge

## Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe

#### Étude d'un programme de développement - (Projet de construction d'un poste de police de quartier - Intersection boulevard O'Brien et rue Dudemaine)

La compagnie Ma Baie Construction Inc. sollicite l'autorisation de la Ville pour la construction et l'occupation d'un bâtiment, aux fins d'un poste de police de quartier.

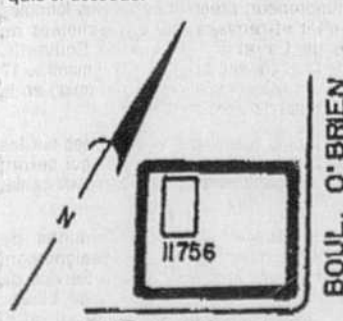
L'emplacement est situé au 11756, boulevard O'Brien, à l'intersection du boulevard O'Brien et de la rue Dudemaine, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.

- l'aménagement de 16 unités de stationnement en cour latérale;  
- la prise de rapports et l'enregistrement de certaines plaintes ainsi que la sensibilisation à la prévention auprès de la communauté, constituent les activités prévues dans le poste de police de quartier. L'occupation ne comporte pas d'activités liées aux arrestations, aux détentions ou aux enquêtes.

Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur minimale en étages, l'usage et le nombre maximal d'unités de stationnement autorisées.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 10 octobre 1996, en mentionnant le numéro de référence 96 0116478, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame est, Montréal H2Y 1C6.

Pour obtenir la documentation d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.



Les principales caractéristiques du projet sont:  
- la démolition du bâtiment vacant (station-service);  
- la construction d'un bâtiment d'un étage, d'une superficie de plancher de l'ordre de 385 m<sup>2</sup> (4 100 pi<sup>2</sup>);

Montréal, le 30 août 1996  
Le greffier,  
Léon Laberge

TÉL.: 985-3344

## AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

### CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

#### VENTE POUR TAXES

#### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, par une résolution en date du 19 août 1996, a ordonné à la soussignée, conformément aux dispositions de la Loi sur les Cités et Villes, de vendre les immeubles ci-dessous décrits pour satisfaire au paiement des arriérés des taxes municipales, générales ou spéciales et scolaires s'il y a lieu, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la Salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc, 5801, boulevard Cavendish, Cité de Côte Saint-Luc, le 17<sup>e</sup> jour d'octobre 1996, à dix heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1996 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an. Ils font tous partie du plan et du livre de renvoi du cadastre officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la Cité de Côte Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et à toutes déclarations de copropriété pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque visé fait au nom de la Cité de Côte Saint-Luc.

Les représentants de corporations doivent être en possession d'une résolution de leur corporation les autorisant à agir et ladite résolution doit spécifiquement mentionner leur nom, fonction au sein de la corporation, date et lieu de naissance, et adresse personnelle.

Numéro de matricule : 9136-29-6100-4  
Adresse de la propriété : Lot Einstein  
Cadastre : 93-P995  
Nom du propriétaire : Pasquale CERULLI  
Damy CERULLI

Elle est bornée au nord-est par une partie du lot 93-1061, au sud-est par le lot 93-1062, au sud-ouest par la partie qui reste du lot 93-995, et au nord-ouest par le lot 93-996.

Elle mesure 25 pi. sur ses côtés nord-est et sud-ouest, 7.4 pi. sur son côté sud-est et 7.23 pi. sur son côté nord-ouest, et d'une superficie totale de 183 pi. ca., mesure anglaise, plus ou moins.

Numéro de matricule : 9236-19-6782-8-01-0258  
Adresse de la propriété : 6795 Korczak Cr. #1603  
Cadastre : 4904-1, 4904-2, 4904-1603, 4904-B162  
Nom du propriétaire : Jay GORDON

Numéro de matricule : 9236-28-1872-3  
Adresse de la propriété : 6846 Korczak  
Cadastre : 86-522  
Nom du propriétaire : 156799 CANADA INC.

Numéro de matricule : 9237-15-3152-3  
Adresse de la propriété : Lot Marc Chagall  
Cadastre : 83-P233, 93-P277, 83-P286  
Nom du propriétaire : Harry CHAIMBERG

Lot 83-ptie233  
Elle est bornée au nord-ouest et au nord-est par une partie du lot 83-277, au sud-est par une partie du lot originaire 83 et par une autre partie du lot 83-233 et au sud-ouest par une autre partie du lot 83-233.

Elle mesure 86.38 pi. sur ses côtés nord-est et sud-ouest, et 232.55 pi. sur ses côtés sud-est et nord-ouest et d'une superficie totale de 20 088 pi. ca., mesure anglaise, plus ou moins.

Lot 83-ptie277  
Elle est bornée au nord-est par une partie du lot 83-282 (avenue Marc Chagall), au sud-est sur l'un de ses côtés par une partie du lot originaire 83, au sud-ouest sur l'un de ses côtés par une partie du lot 83-233, au sud-est sur l'autre de ses côtés par une partie du lot 83-233, au sud-ouest sur l'autre de ses côtés par le reste du lot 83-277, et au nord-ouest par une partie du lot 83-286.

Elle mesure 151.03 pi. sur son côté nord-est, 11 pi. sur le premier de ses côtés sud-est, 86.38 pi. sur le premier de ses côtés sud-ouest, 232.55 pi. sur le second de ses côtés sud-est, 64.63 pi. sur le second de ses côtés sud-ouest, et 243.55 pi. sur son côté nord-ouest, et d'une superficie totale de 16,695 pi. ca., mesure anglaise, plus ou moins.

Lot 83-ptie286  
Elle est bornée au nord par une autre partie du lot 83-286 (avenue Marc Chagall), au nord-est par une partie du lot 83-282 (avenue Marc Chagall), au sud-est par une partie du lot 83-277, au sud-ouest par une autre partie du lot 83-286 et au nord-ouest par une partie du lot 83-300 (avenue Marc Chagall).

Elle mesure 74.62 pi. sur son côté nord, 3.09 pi. sur son côté nord-est, 243.55 pi. sur son côté sud-est, 67.71 pi. sur son côté sud-ouest, et 206.24 pi. sur son côté nord-ouest, et d'une superficie total de 15 284 pi. ca., mesure anglaise, plus ou moins.

En foi de quoi j'ai signé à Côte Saint-Luc, ce 30<sup>e</sup> jour d'août 1996.

Mme J. Habra, O.M.A.  
Greffière

### CANADA

#### PROVINCE DE QUÉBEC

#### DISTRICT DE MONTRÉAL

#### NO: 500-34-00080-968

#### COUR DU QUÉBEC

#### (Chambre de l'expropriation)

#### Greffier de Montréal

#### Plan C-101 Bordeaux

#### Articles 2, 3 et 4

#### VILLE DE MONTRÉAL

#### Partie expropriante

#### INC.

#### 2767732 CANADA INC.

#### Partie expropriée

#### INC.

#### L'IMPÉRIALE COMPAGNIE

#### D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

#### Partie expropriée en reprise

#### d'instance

#### COMPARUTION

#### EN REPRISE D'INSTANCE

#### Nous comparaissons pour la partie

### expropriée en reprise d'instance en la

### présente cause sous toute réserve

### de droit et désirens reprendre

### l'instance aux lieu et place de la

### partie expropriée 2767732 CANADA

### INC.

### Montréal, le 1er août 1996

### BELANGER SAUVÉ,

### Procureurs de la partie expropriée en

### reprise d'instance.

### CANADA

### PROVINCE DE QUÉBEC

### DISTRICT DE MONTRÉAL

### NO: 500-12-231613-963

### COUR SUPÉRIEURE

### (Chambre de la famille)

### PRÉSENT

### GREFFIER ADJOINT

### VERA PODOSKORSKA

### Partie demanderesse

### INC.